

Programme formation PVC armé niveau 1 à l'ISMP

Public :

Ces stages s'adressent à des personnes professionnelles aptes à recevoir une formation théorique et pratique concernant la mise en œuvre des matériaux d'étanchéité synthétiques.

Prévoir une tenue de travail adaptée à une formation pratique, chaussures de sécurité et gants.

Objectifs :

Cette formation permet d'acquérir les connaissances de base sur la réalisation et le contrôle des soudures, et sur diverses techniques de pose.

Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation par le biais d'une fiche d'évaluation des acquis en début et fin de séance. Attestation de fin de stage. Analyse quotidienne des travaux effectués.

Programme :

Présentation des différentes membranes et matériaux pour piscine et techniques de mise en œuvre.

Présentation du matériel de soudure.

Apprentissage de la soudure manuelle.

Contrôle des soudures - détection de fuites éventuelles et réparation

Perfectionnement à la soudure manuelle

Démonstration soudure avec machine automatique

Travaux pratiques sur maquette

Durée : 24 heures (3 jours)

Tarif : 1195€ HT/personne soit 1434€ TTC

Pour toute inscription, demande, informations complémentaires, suggestion ou réclamation, contactez-nous via formation@apf-france.com

Nom de la société :

si client APF, merci de renseigner votre identifiant client :

Responsable de la société :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Mail :

SIRET : TVA Intracommunautaire :

Date retenue pour la formation :

Nom et Prénom du stagiaire : Portable : Expérience : Besoin adaptation *

..... oui non oui non

..... oui non oui non

..... oui non oui non

*adaptation=situation handicap, autre contrainte / Mail: formation@apf-france.com/04.75.34.19.99

Conditions d'inscription : Réception de votre chèque libellé à l'ordre de «APF», encaissement 10 jours avant le début du stage ou virement bancaire (voir RIB joint) + Bulletin d'inscription.

Tout stagiaire ne s'étant pas acquitté du montant de la formation le jour de celle-ci se verra refuser l'accès.

Si la formation est prise en charge par votre OPCO, merci de nous indiquer :

• L'intitulé de la facture (le nom de la société / organisme devant figurer) :

• Le numéro de dossier (si tel est le cas) :

• L'adresse à laquelle envoyer les documents :

La feuille d'émergence individuelle et l'attestation de stage sont remis au stagiaire à l'issue de la formation.

La facture est envoyée dans les semaines qui suivent la formation.

Fait à, le

Signature et cachet de la société